



# PIGUET

HÔTEL DES VENTES | GENÈVE | 1978

COLLECTION GIDE  
ET VAN RYSSELBERGHE





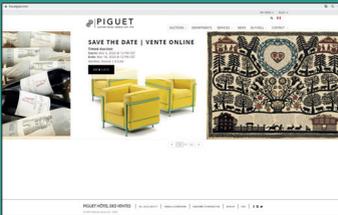
# HOW TO PARTICIPATE IN THE ONLINE AUCTION

Scan to access the catalogue

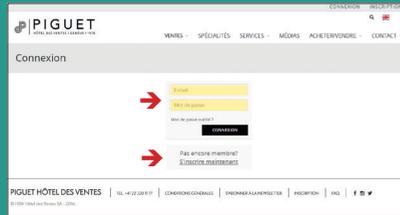


## On the internet

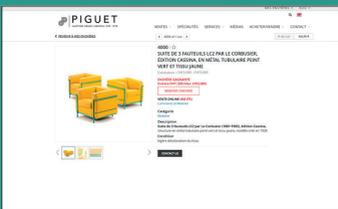
**1**  
Consult the catalogues  
2185 lots on piguet.com



**2**  
Sign in or create an account  
Log in with your piguet.com account or create your account, it's quick and easy!



**3**  
Place bids  
Choose your favourite lots and place bids.



**4**  
Track your lots  
Automatic notifications by email and on the app. Piguet at each outbidding



App. smartphone

## Fill in a traditional purchase order

The auction takes place exclusively online on Piguet.com

Written purchase orders are nevertheless accepted and treated with care.

A purchase order is available at the end of this catalogue

<b>PIGUET</b> HOTEL DES VENTES & RESTAURANT		<b>ORDRE D'ACHAT</b> <b>VENTE ONLINE</b> <b>6-18 MARS 2020</b>	Informations 1000 Boulevard des Dunes SA 1000 Grenchen - Suisse Tél. +41 22 323 14 11 Fax. +41 22 323 14 74 www.piguet.com
Vous pouvez passer une offre et/ou acheter en ligne sur notre plateforme en ligne. Tous les lots sont disponibles jusqu'au mardi 10 mars à 12:00. Tous les lots sont envoyés sur la plateforme en ligne.			
LOT N°	DESCRIPTION DU LOT	MONTANT MAXIMUM CHF (Montant maximal en CHF)	
La participation à la vente implique l'acceptation irrévocable des conditions de vente de l'Hotel des Ventes. La description ne constitue pas une garantie commerciale. Toute information relative au lot est à valoir sans obligation pour notre maison de vente et sans préjudice de nos autres services. Les objets sont vendus tels qu'ils sont, sans garantie.		Le paiement est dû immédiatement après la vente. Les supports de paiement sont disponibles sur notre site. Aucune déduction ou remise n'est possible. Aucune autre déduction n'est possible.	
PRENOM _____ NOM _____			
ADRESSE _____			
CODE POSTAL _____	VILLE _____	PAYS _____	
TELEPHONE PRIVE/PROFESSIONNEL _____		MOBILE _____	
E-MAIL _____		FAX _____	
* Le lot est compris les conditions de vente et des acceptations intégrales.			
LEJEL DATE _____	SIGNATURE _____		
Conditions de vente consultables sur notre site. Toute offre doit être accompagnée d'un mandat. Toute offre doit être accompagnée d'un mandat de dépôt. Le paiement est dû immédiatement après la vente.		MODÈLE DE Paiement Chèque Virement bancaire Carte de crédit Carte de débit (VISA)	
Commission: 20% (sans minimum) + TVA à 7% sur le lot Coût de la vente: 24,97% TTC Commission pour le vendeur: 20% + TVA à 7% sur le lot Coût de l'achat: 44,97% TTC (lot de 4000 CHF)		Conditions de vente pour les offres présentées sur notre site et émises par piguet.com	



# ONLINE ONLY



Suivez-nous @piguet\_hdv

## ORDRE DES VACATIONS VENTES AUX ENCHÈRES ONLINE

VENTE ONLINE ONLY SUR PIGUET.COM

PIGUET  
ONLINE



Dimanche 5 décembre	N° 2001 à 2007	Sapins de Noël au profit d'Action Innocence
Lundi 6 décembre	N° 3001 à 3291	L'entier contenu d'un chalet raffiné
Mardi 7 décembre	N° 3292 à 3441 N° 3442 à 3701 N° 3702 à 3929	Livres anciens et modernes, Erotica Modélisme, Argenterie, Porcelaine et Arts de la table Objets d'Art et de collection
Mercredi 8 décembre	N° 3930 à 4124 N° 4125 à 4439 N° 4440 à 4829	Art d'Orient et d'Extrême-Orient Tapis, Miroirs, Luminaires, Pendules, Mobilier Tableaux
Jeudi 9 décembre	N° 4830 à 4933 N° 4934 à 5065 N° 5066 à 5540 N° 5541 à 5841	Maroquinerie de luxe Horlogerie, Montres et accessoires Bijoux under 1000 (bijoux à moins de CHF 1000) Bijoux Gilbert Albert, pierres non-montées, bijoux anciens et modernes

CATALOGUES A FEUILLETER SUR PIGUET.COM



Contenu  
d'un chalet raffiné



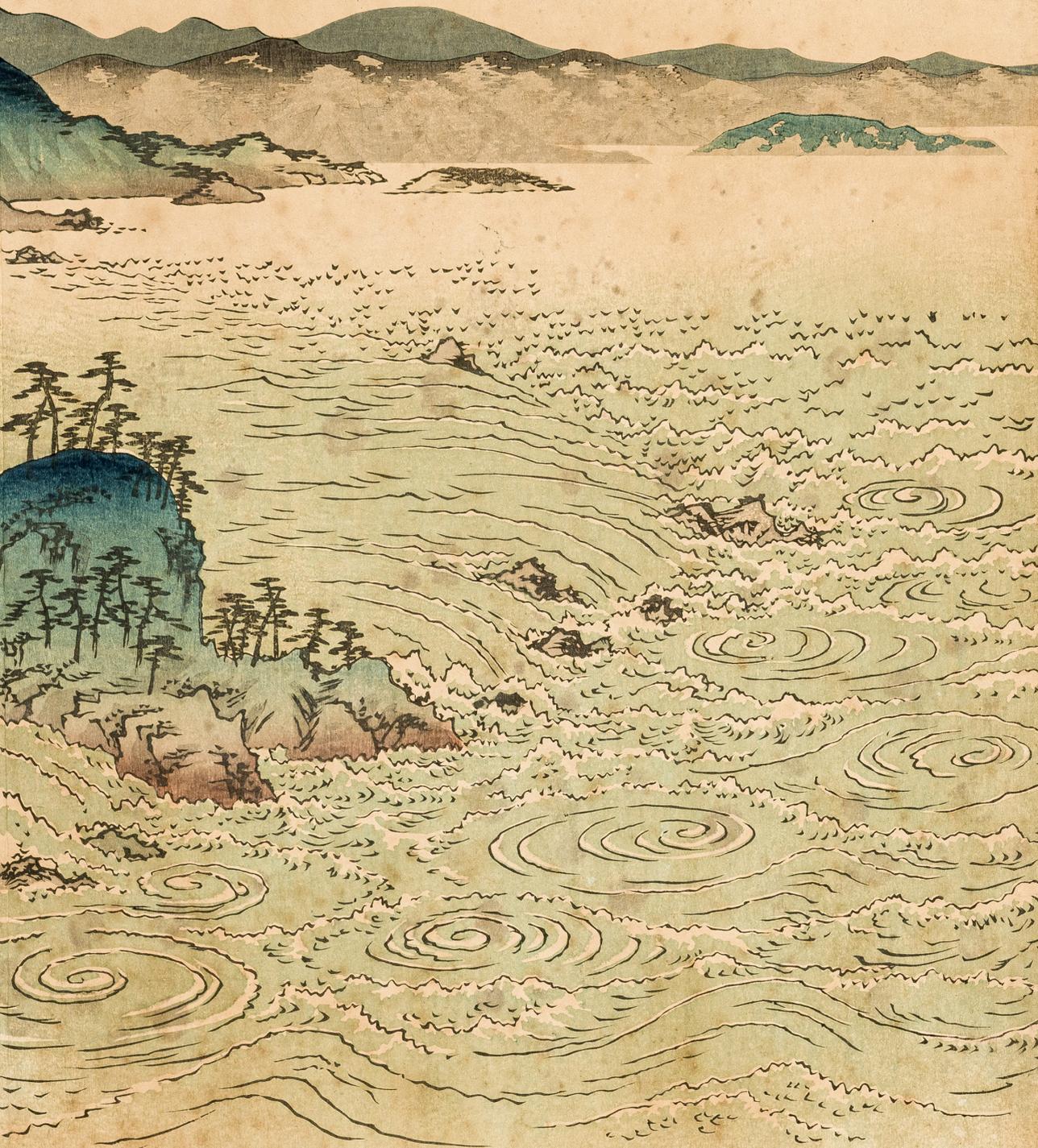
Collection  
Catherine Gide



Livres



Action  
Innocence



# CONDITIONS DE VENTE

VENTE AUX ENCHÈRES AU NOM ET POUR LE COMPTE DE TIERS. LA PARTICIPATION AUX ENCHÈRES IMPLIQUE L'ACCEPTATION INCONDITIONNELLE DES PRÉSENTES CONDITIONS DE VENTE:

Art. 1. - **La vente a lieu strictement au comptant, en francs suisses et sans garantie.** Toutefois, pour permettre un déroulement rapide de celle-ci, il sera établi un bordereau pour chaque acheteur qui doit donner son identité lors de l'adjudication. Les bordereaux (factures) sont payables à la fin de chaque vacation. Des facilités de paiements peuvent être organisées en effectuant un transfert bancaire, **les chèques ne sont pas acceptés. Des paiements cash inférieurs à CHF100'000 sont admis.**

Art. 2. - L'adjudication sera prononcée en faveur du dernier enchérisseur. En cas de litige au moment de l'adjudication, celle-ci sera annulée et le lot immédiatement remis en vente.

Art. 3. - Les huissiers judiciaires et le commissaire-priseur ont le droit d'avancer les enchères, de séparer, joindre ou retirer n'importe quel lot, cela à leur absolue discrétion. Dans le cas où un prix de réserve a été fixé, les huissiers judiciaires se réservent le droit d'enchérir pour le compte du vendeur. Lorsque le prix de réserve fixé par le vendeur n'est pas atteint, il sera passé à la criée du lot suivant par un simple coup de marteau. Les lots invendus pourront être adjudugés en gré à gré après la vente dans le respect du prix de réserve.

Art. 4. - **Commissions: L'acheteur paie une échute de 23%** en sus du prix d'adjudication de chaque lot, plus TVA 7.7% sur cette échute, soit 24.77% TTC. Aucun supplément n'est perçu pour les mises via notre plateforme internet **PIGUET ONLINE**. Pour tout acheteur misant via Invaluable, DrouotOnline, ePailive, ArtFoxLive, et LiveAuctioneers 3% supplémentaires + TVA seront facturés.

Art 4a. - Pour les lots marqués d'un \*, la TVA due par l'acheteur est calculée sur le prix d'adjudication augmentée de l'échute. Cette TVA peut être remboursée sur présentation du papier d'export validé par les douanes suisses.

Art 4b. - Pour les acheteurs domiciliés à l'étranger, la TVA perçue peut être remboursée sur présentation d'une preuve de domicile hors de Suisse. Des frais administratifs de CHF50.- sont appliqués.

Art. 5. - Les surenchères doivent avoir lieu à haute voix, ou par signes traduisant sans équivoque la volonté de surenchérir. Les huissiers judiciaires se réservent le droit de refuser les enchères émanant d'acheteurs inconnus. Le montant minimum des surenchères est fixé à 10%. Toutefois, les huissiers judiciaires pourront modifier ce taux en l'annonçant préalablement.

**Art. 6. - L'exposition permettant aux acheteurs de se rendre compte de l'état ou de l'authenticité des objets, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les objets sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication. Le présent catalogue a été réalisé avec soin afin que les indications portées soient correctes, toutefois les descriptions ne sont que l'expression d'une opinion et ne constituent pas une garantie.**

L'état des cadres et des vitres ne sont pas garantis.

Le catalogue mentionne certains dégâts sans pour autant y établir une liste exhaustive. Aucune mention de l'état n'est indiquée ni pour les tableaux ni pour les lots dont l'estimation basse est inférieure à CHF1000.- Des rapports sur l'état des objets sont disponibles sur [www.piguet.com](http://www.piguet.com) ou sur demande. Les photographies, dimensions et poids sont fournis purement à titre indicatif. Les lots indiqués par le signe Δ, ont fait l'objet de spécifications particulières lors d'un examen du Contrôle fédéral des métaux précieux (CMP) disponibles sur demande ou dans le rapport de condition qui accompagne le lot sur notre site internet.

Art. 6a.- Les acheteurs étrangers doivent se renseigner avant la vente et se conformer aux règles d'importation et d'exportation entre la Suisse et le pays de destination. Piguet Hôtel des Ventes n'est pas en mesure d'apporter une assistance en matière de transport transfrontalier notamment en ce qui concerne les objets comprenant de l'**ivoire, de l'écaille ou d'autre matière soumise à réglementation**. Tout frais de certificats CITES ou autres formalités demeure à la charge de l'acheteur. Piguet Hôtel des Ventes porte une attention particulière à remplir ses devoirs de diligence pour que les lots présentés au catalogue soient conformes à la loi sur les transactions de biens culturels (LTBC)

Art. 7. - Les lots doivent être enlevés aux frais et risques de l'acquéreur. Pour éviter des erreurs de livraison et des complications dans le règlement des achats, aucun lot ne sera délivré pendant la durée de la vente. Sauf accord préalable, aucun lot ne sera remis avant le paiement total du prix de vente, surtaxe comprise. Les objets pourront être enlevés par les acheteurs selon les horaires figurant en début du catalogue.

Art. 8. - Tout visiteur est responsable à concurrence du prix moyen d'estimation augmenté des commissions et TVA des dommages qu'il cause, de manière directe ou indirecte, aux objets et lots exposés.

Art. 9. - **Les ordres d'achats écrits** sont exécutés avec soin, discrétion et sans frais par les huissiers judiciaires.

**Les enchères par téléphone** sont acceptées lorsque les acheteurs sont connus des huissiers judiciaires et lorsque le montant de l'estimation inférieure du lot dépasse CHF400.-. *Dans le cas d'une enchère téléphonique où la connexion ne peut pas être établie, pour quelque raison que ce soit, Piguet Hôtel des Ventes se réserve le droit d'adjudger le lot à l'enchérisseur absent à 50% de l'estimation supérieure. Par ailleurs, tout ordre téléphonique est considéré de facto comme un ordre ferme jusqu'à concurrence de CHF400.-* Piguet Hôtel des Ventes décline toute responsabilité pour des problèmes de connexions ou pour les offres n'ayant pas été prises en considération quelque soit la cause ou la raison. Tout ordre doit être déposé 48 heures avant la date de la vente.

**Toute annulation d'ordres d'achats doit être faite exclusivement par écrit au minimum 24h à l'avance.** Pour être valable, l'annulation devra être signée et confirmée par la direction de Piguet Hôtel des Ventes ou les huissiers exclusivement.

Art. 10.- Les profits et risques passent à l'acheteur dès l'adjudication prononcée; il ne devient toutefois propriétaire de l'objet qu'une fois le paiement complet effectué. En cas de défaut de paiement dans les 3 jours, l'acheteur s'expose à des poursuites judiciaires. Il s'expose aussi à l'annulation de la vente selon réquisition du vendeur après un délai de 30 jours, tous frais et commissions demeurant à la charge de l'acheteur.

Art. 11.- Piguet Hôtel des Ventes se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux commerciaux ou d'interdire toute personne de participer à la vente sans indication de motifs ni justification. Piguet Hôtel des Ventes est libre d'écarter une enchère sans en indiquer le motif. Celui qui intentionnellement entrave ou fausse le libre jeu des enchères sera passible de peines de police.

Art. 12.- La facture émise par Piguet Hôtel des Ventes suite à l'adjudication d'un ou plusieurs lots devra être payée dans un délai de 3 jours après la fin de la vacation concernée. Un intérêt débiteur de 1% par mois sera facturé pour tout paiement tardif. **Moyens de paiement:** Piguet Hôtel des Ventes est libre d'accepter ou de refuser un paiement par carte de crédit. Il accepte sans frais les cartes Maestro, PostFinance Card et TWINT. Les cartes de débit et crédit peuvent induire des frais de gestion entre 1%-3% (+TVA) du total de la facture.

Art. 13.- Piguet Hôtel des Ventes se réserve le droit de publier, à des fins publicitaires, des photographies des objets vendus dans ses propres publications et ou à travers d'autres médias.

**Art. 14. - Tout litige relatif à la vente est soumis à l'application exclusive du droit suisse et à la juridiction des tribunaux du canton de Genève, cela quel que soit le domicile des parties.**

**Art. 15. – Des frais de garde-meubles d'au minimum de CHF50.- plus TVA par mois commencé et par objet seront facturés pour tout lot non retiré dans les 8 jours (acheteurs) et 30 jours (vendeurs) suivant la dernière vacation. De plus, ils seront transportés en garde-meubles et stockés aux frais et aux risques de l'acheteur/vendeur.**

L'acheteur ou le mandant acceptent expressément que l'objet non retiré devienne la propriété de HDV Hôtel des Ventes SA respectivement du transporteur et en autorise la remise en vente dès le moment où les coûts de stockage ou de transport mentionnés ci-dessus dépassent le prix d'estimation basse (acheteur)/prix de réserve (mandant).

Note: sauf indications contraires, les dimensions des tableaux et des meubles sont en centimètres et s'entendent (hauteur x largeur x profondeur). Sauf indications contraires, les livres et les montres sont mesurés en millimètres.

Piguet® et Hôtel des Ventes® sont des marques de HDV Hôtel des Ventes SA - CHE-112.797.222 TVA

# PAIEMENT ET REMISE DES LOTS ACHETÉS À GENÈVE

Vendredi 10 décembre de 11h00 à 17h00

Samedi 11 décembre de 10h00 à 14h00

Lundi 13 décembre de 11h00 à 17h00

MOBILIER, LUSTRES,  
OBJETS LOURDS ET ENCOMBRANTS:  
TRANSPORTEUR OBLIGATOIRE  
RENSEIGNEMENTS:  
SHIPPING@PIGUET.COM



## MODES DE PAIEMENT

Nous vous prions de vous reporter à l'article 1 et 12 des conditions de ventes.

Par virement bancaire  
Sur simple demande, nous vous faisons parvenir votre facture par e-mail et vous pouvez retirer vos achats dès la réception électronique de votre paiement sur notre compte.

En espèces  
Les paiements cash inférieurs à CHF100'000 sont admis.  
Les cartes d'identité et provenances des fonds pourront être demandés.

Par cartes de débit sans majoration  
Maestro, EC, Postcard, TWINT

Par cartes de débit majoration de 1%  
VPAY, Visa Débit, Mastercard  
Débit

Par cartes de crédit  
Visa, Mastercard, American Express et UnionPay avec une majoration de 2% (majoration de 3% pour cartes non européennes).  
Les chèques ne sont pas acceptés



## RETRAIT ET EMBALLAGE

Uniquement pendant les 3 jours ci-dessus, Piguët Hôtel des Ventes met à votre disposition du personnel pour vous aider à emballer succinctement vos achats et à les transporter jusque dans votre véhicule.

Le retrait des objets lourds et/ou volumineux se fait sur RDV durant les journées de remise des lots.

Attention: Sauf autorisation écrite, Piguët Hôtel des Ventes n'assume pas la responsabilité d'emballer les objets en porcelaine, en verre ou en cristal ou de dépendre les lustres. De ce fait, les employés de l'Hôtel des Ventes n'ont pas l'autorisation d'emballer ces objets pour vous.

## DÉPÔT

Les acheteurs sont priés de retirer leurs achats dans les 8 jours suivant la fin de la vente.  
**Les objets qui n'auront pas été retirés dans les délais ou dont le transport n'aura pas été organisé, seront sans avis préalable transportés et stockés en garde-meubles aux risques et aux frais de l'acheteur (se reporter à l'art. 15 des conditions de vente)**



## TRANSPORT ET ENVOI POSTAL

Notre département shipping est à votre disposition pour vous conseiller ou organiser le transport ou l'envoi de vos achats à votre domicile.

Anna Neuvéglise  
aneueglise@piguet.com  
shipping@piguet.com



L'Hôtel des Ventes est partenaire de The Art Loss Register.

Tous les lots dont l'estimation est égale ou supérieure à CHF 2000 ont été contrôlés par The ALR.

The Art Loss Register est un organisme qui possède une des plus grandes bases de données du monde d'objets volés ou spoliés.

## PROCHAINES VENTES

14-17 MARS 2022 à Genève  
Délai de consignation  
21 janvier 2022

EXPOSITION PUBLIQUE  
11-13 mars de 12h00 à 19h00

# AUCTION SALE

THE PARTICIPATION IN ANY OF OUR AUCTIONS IMPLIES THE UNCONDITIONAL ACCEPTANCE OF THESE TERMS & CONDITIONS.

**Art. 1 The sale is executed strictly in cash, Swiss francs and without warranty.** For administrative purposes, each buyer will be asked to give a proof of his/her identity in order to obtain an invoice at the end of the sale. Invoices can be settled at the end of each auction session. Buyers can settle the invoice via wire transfer, major credit/debit cards or cash. **Payments in cash for an amount equal to or more than CHF 100'000 (one hundred thousand francs) will not be accepted. Personal or company cheques are not accepted.**

Art. 2 No more bids will be accepted after the hammer strike, unless otherwise communicated by the auctioneer. In case of a dispute at the time of the hammer strike, the auctioneer may at his discretion cancel and immediately put the lot back up for sale.

Art. 3 The auctioneer, at his/her sole option, can: refuse any bid, move the bidding backwards or forwards in any way he/she decides; change the order of the lots, withdraw any lots, divide or combine any two or more lots, reopen or continue the bidding even after the hammer strike. The auctioneer may bid on behalf of the seller up to but not including the amount of the reserve either by making consecutive bids or by making bids in response to other bidders. In the event that the reserve price set by the seller is not reached, the auctioneer may deem such lot unsold and move on to the next lot by a single strike of the hammer. All unsold lots can be sold during the after-sale by respecting the reserve price limit.

**Art. 4 The successful bidder agrees to pay a buyer's premium at 23% of the hammer price on all lots purchased.** VAT at 7.7% is charged on the buyer's premium, giving a total of 24.77% on the hammer price. No extra fee will be taken when bids are placed on the **PIGUET ONLINE** website or App. Every bid placed through our partner platforms Invaluable, DrouotOnline, ePaiLive, ArtFoxLive and LiveAuctioneers 3% (+VAT) extra fees will apply. The VAT will apply on the whole hammer price on every lot marked with an \*. In case of a late payment, the auction house reserves the right to apply a debt fee of 1% on top of the invoice total.

Art. 4a For buyers domiciled outside Switzerland, the Swiss VAT collected can be refunded upon presentation of proof of foreign principal residence (e.g. driving licence or identity card showing the same address as on the invoice). An administrative fee of CHF50 is charged for this service. For lots marked with an asterisk, VAT refunds are only possible on presentation of proof of export.

Art. 5 Bidding must be placed by spoken voice or made by a distinctive sign unequivocally demonstrating the willingness to bid. The auctioneer, at his discretion, can refuse bids from unknown bidders. The minimum amount of an increment is 10%. However, the auctioneer may modify this rate by announcement.

**Art. 6 The viewing period allows the buyer to evaluate personally the condition and authenticity of the objects. Any dispute will not be allowed once the bidding is over. The objects are sold as seen at the time of bidding. To the best of our knowledge, all indications provided in the sale catalogue are correct; however the descriptions are only the expression of a professional opinion and do not constitute a guarantee. The catalogue may mention some damage to a lot without necessarily providing an exhaustive list. If the low estimate is CHF 1'000 or less there will be no mention of the object's condition. Condition reports are available upon request. Photographs, dimensions and weight are for indication only.\*\***

Art. 6a Foreign buyers shall always check the relevant customs laws and regulations before bidding on any lot containing wildlife material such as, but not only: ivory, tortoiseshell, crocodile skin, rhinoceros horn, or whalebone. Hôtel des Ventes pays particular attention to complete its due diligence duties to ensure that all the objects presented in the catalogue comply with our laws and regulations of Cultural Property (CPTA). However, we are under no obligation to cancel your purchase and refund the amount paid if your lot cannot be exported, imported or if seized by a government authority.

Art. 7 Lots must be collected at the expense and sole risk of the buyer. To avoid delivery errors and complications in invoice settlement, no lot

can be collected during the sale. Unless previously agreed, collection is not permitted before full payment of the invoice. Objects may be collected by the buyer according to the Payment and collection of lots as outlined at the front of the catalogue.

Art. 8 Every visitor is responsible for any damages he may cause to any given object in the sale; he may be charged with an amount equal to the average of the object's estimate plus buyer's premium and VAT.

Art. 9 **All absentee bids** are executed with care, discretion and offered as a service to our clients. **Telephone bids** are accepted from buyers already known to Hôtel des Ventes and for lots whose low estimate is or exceeds CHF 400. In the case a telephone bidder cannot be reached due to technical error or other unforeseen circumstances, Hôtel des Ventes reserves the right to award the lot to the telephone bidder on his behalf at the price equal to 50% of the high estimate, unless the reserve price is higher. **In addition, any telephone bids will be considered de facto as a written bid of CHF 400.** These bidding services are offered as a courtesy to our clients and Hôtel des Ventes is not responsible for any error (human or otherwise), omission or breakdown in providing these services. Your request for this service must be made no later than 48 hours prior to the auction. **Any cancellation of absentee/phone bids must be submitted in writing at least 24h before the start of the auction concerned.** To be accepted, the cancellation must be acknowledged by the Hôtel des Ventes bidding office or the Court bailiff overseeing the auction.

Art. 10 Title of goods therefore any risk passes to the buyer the moment the hammer falls on a lot. However, ownership of a lot can only be assumed after full payment of the invoice. In case of non-payment after three days following the end of the sale, the buyer is liable to judicial prosecution. Cancellation of the sale will ensue after a 30 day period of non payment if instructed by the vendor however, all fees and other charges will still be due by the buyer.

We give no guarantees as to the condition of the frames and glass.

Art. 11 Hôtel des Ventes reserves the right to refuse admission or participation in any auction or to reject any bids. Any persons obstructing or disrupting the auction will be subject to police sanctions.

Art. 12 **Payments:** Piguet Hotel des Ventes is free to accept or refuse **payment by credit card.** Maestro, PostFinance Card and TWINT cards free of charge. **Debit and credit cards may incur handling charges of between 1% and 3% (plus VAT) of the total bill.**

Art. 13 Hôtel des Ventes may publish, for advertising purposes, photographs of objects sold at auction in its own magazines and/or through other media channels.

**Art. 14 Any dispute concerning the sale is subject to Swiss law and is under the jurisdiction of the Canton of Geneva law courts, regardless of the town or country of residence of the involved parties.**

**Art. 15 Unless otherwise specified, storage fees at least CHF50 (+VAT) per month and per object will be charged for any lot that has not been collected within 8 days (buyers) and 30 days (sellers) of the last auction. These lots will be then sent into storage at the expense and risk of the buyer.** The buyer expressly agrees that the unclaimed lot becomes the property of Hôtel des Ventes and authorises the resale as soon as storage costs exceed the price of the low estimate (in the buyer's case) or the reserve price (in the vendor's case).

NB: unless otherwise stated, the dimensions of paintings and furniture are indicated in centimetres and are written in this order: height x width x depth. Unless otherwise stated, books and watches are measured in millimeters. Carpets are old if they are more than 30 years old and antique if they are more than 80 years old.

Piguet® et Hôtel des Ventes® sont des marques de HDV Hôtel des Ventes SA - CHE-112.797.222 TVA

# PAYMENT AND DELIVERY OF LOTS PURCHASED IN GENEVA

Friday 10 december from 11am to 5pm

Saturday 11 december from **10am to 2pm**

Monday 13 december from 11am to 5pm



## METHODS OF PAYMENT

Please refer to Article 1 and 12 of the Terms of Sale regarding payment terms. In summary, payments can be made:

### BY BANK TRANSFER

On request, we will send you your invoice by fax or e-mail and you can collect your purchases as soon as we have received your payment electronically on our account.

### CASH

We may ask for identification and proof of source of funds. Cash payments of CHF 100,000 or more are not accepted.

### BY DEBIT CARDS WITHOUT SURCHARGE

Maestro, EC, Postcard or TWINT

### BY DEBIT CARDS 1% surcharge

VPAY, Visa Debit, Mastercard Debit

### BY CREDIT CARDS

Visa, Mastercard, American Express and UnionPay with a surcharge of 2% of the invoice amount. (surcharge of 3% for non-European cards)  
Cheques are not accepted



## COLLECTION AND PACKING

**Only during the 3 days mentioned above,** Piguet Hôtel des Ventes will provide you with staff to help you pack your purchases succinctly and transport them to your vehicle.

Heavy and/or bulky items can be collected by appointment on the days when lots are handed over.

Please note: Unless authorised in writing, Piguet Hôtel des Ventes does not assume responsibility for packing porcelain, glass or crystal items or for removing chandeliers. Therefore, the employees of the Hôtel des Ventes are not authorised to pack these items for you.

## DEPOSIT

Buyers are requested to collect their purchases within 8 days of the end of the auction. **Items that are not collected within this period or for which transport has not been arranged will be transported and stored in storage at the buyer's risk and expense** without prior notice (see art. 15 of the conditions of sale).

**FURNITURE, CHANDELIERS, HEAVY AND BULKY ITEMS:**

**OBLIGATORY TRANSPORTER**

INFORMATION  
SHIPPING@PIGUET.COM



## TRANSPORT AND MAILING

**Our shipping department** is at your disposal to advise you or to organise the transport or shipment of your purchases to your home.

Anna Neuveglise  
aneuveglise@piguet.com  
shipping@piguet.com

 THE ART LOSS ■ REGISTER™  
[www.artloss.com](http://www.artloss.com)

**Piguet Hôtel des Ventes is a partner of The Art Loss Register.**

All lots with an estimate of CHF 2000 or more have been checked by *The ALR*.

*The Art Loss Register* is one of the world's largest databases of stolen or spoliated objects.

## NEXT AUCTIONS

14-17 MARS 2022 in Geneva

Deadline of consignment

21 janvier 2022

PUBLIC EXHIBITION

11-13 mars from 12pm to 7pm

# COLLECTION CATHERINE GIDE ET THÉO VAN RYSSELBERGHE



Théo Van Rysselberghe dans son bureau, 1907

Suite à notre dernière vente en septembre 2021 présentant les tableaux et sculptures de la collection Catherine Gide (1923-2013), Piguet Hôtel des Ventes vous propose la continuité de sa collection, cette fois-ci essentiellement composée d'estampes japonaises.

Cette éclectique et remarquable collection, héritée de Théo Van Rysselberghe (1862-1926) et d'André Gide (1869-1951), respectivement grand-père et père de Catherine Gide, a été constituée en plein âge d'or du japonisme, à la fin du dix-neuvième siècle, suite à l'ouverture officielle du Japon en 1868. Le Japon intrigue, fascine, passionne. Utagawa Hiroshige, Utagawa Kuniyoshi ou encore Kikugawa Eizan, les noms d'artistes japonais résonnent désormais en Europe, entre autres à l'occasion de deux expositions parisiennes notables d'art japonais: l'une en 1888 par le marchand Siegfried (dit Samuel) Bing, l'autre en 1890 à l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Le peintre belge Théo Van Rysselberghe ne fut guère indifférent à cet art au souffle nouveau et teinté d'exotisme qu'incarneraient les estampes japonaises. Celles d'Utagawa Hiroshige, tout particulièrement, furent chères au peintre divisionniste. Composée non seulement de plusieurs œuvres de Hiroshige, mais également d'estampes d'artistes comme Torii Kiyonaga, Isoda Koryusai ou encore Utagawa Utamaro, la collection d'estampes que nous présentons

témoigne de l'affection du peintre pour cette forme d'art.

Certaines de ces estampes sont par ailleurs visibles sur des photographies de l'intérieur de Théo van Rysselberghe (lots 125 et 126), et l'une d'entre elles (lot 123) est même immortalisée à travers l'une de ses peintures (conservée au Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique). En 1892, une sélection de ses estampes fut également exposée, côte à côte avec ses propres œuvres, au sein de l'exposition de l'Association Pour l'Art à Anvers (lots 4099 et 4105).

L'écrivain André Gide appréciait également l'art des estampes japonaises, certaines ornant ses murs, comme le témoignent quelques prises de vues du film "Avec André Gide" de Marc Allégret (1952), où l'on aperçoit quelques-unes des estampes de la collection que nous présentons (lots 4097 et 4110)

Enfin, quelques peintures et deux objets d'origine chinoise complètent cette collection (lots 4123, 4124, 4630 et 4717).

Pour approfondir les liens de cette collection avec «le Japonisme» et le rôle joué par cette série d'estampes de la collection Catherine Gide (lots 122 à 126 et 4095 à 4122) dans l'oeuvre graphique de Théo van Rysselberghe, nous vous recommandons la lecture de l'article de Nicole Tamburini dans «Le bulletin des Amis d'André Gide - 211/212 - automne 2021», paru sous le titre de «Théo van Rysselberghe et le Japonisme - Rivaliser avec les purs maîtres impressionnistes: les Japonais».



Intérieur de la maison de Théo Van Rysselberghe de la rue de l'Abbaye à Ixelles, 1890. A gauche le lot 126 et à droite le lot 125.

Les lots 122 à 126 seront vendus en salle le 7 décembre à 19h, tandis que les lots 4095 à 4124 seront vendus online du 24 novembre au 8 décembre à 12h.

Mot-clé sur piguet.com: Gide.



Collection Gide et  
van Rysselberghe.  
Catalogue à feuilleter sur écran  
en scannant le QR code ci-contre



陸奥守秀衡評定之圖

全藤慶  
一丁五帝  
國女万

# VENTE EN SALLE

## 7 DÉCEMBRE A 19 H



122. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 武揚金澤八勝夜景 (Buyô Kanazawa Hasshō yakei, « Huit vues nocturnes de Kanazawa »), triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, 1857, issu de la série 雪月花 (Setsugekka, « Neige, Lune et Fleurs »), 74x35,5 cm (triptyque) (restaurations).

Ce triptyque est l'une des dernières œuvres de Hiroshige. Vers la fin de sa vie, l'artiste explora le thème du setsugekka, littéralement "neige, lune et fleurs", à travers trois triptyques dont celui-ci. Le nôtre rend hommage à la lune, qui trône sur Kanazawa, ville proche de Tokyo. Un groupe d'oiseaux en vol tente d'effleurer la lune, tandis qu'un paysage automnal calme, peuplé de bateaux, d'arbres et de collines, habille ce triptyque nocturne. Le lot xx de la vente online est un autre triptyque de cette série, dédié cette fois-ci aux fleurs.

10.000-15.000

Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)

Expositions: Japonismes, Impressionnismes, Musée des impressionnismes Giverny, 30 mars au 15 juillet 2018, Giverny et 26 août 2018 au 20 janvier 2019, Remagen; La collection Catherine Gide, Villa Théo, Le Lavandou, 9 juin au 26 septembre 2020

Un triptyque similaire est conservé au British Museum, Londres, inv. n°1910,0418,0.196.1-3, un autre au Museum of Fine Art, Boston, inv. n°21.7615-7

Un triptyque similaire s'est vendu chez Christie's, New York, 21 septembre 2021, lot 36





123. Utagawa Hiroshige (1797-1858), あし田, (Ashida, «Station 26, Ashida», estampe au format ôban yoko-e, Japon, c. 1835-42, issue de la série 木曾街道六十九次の内 (Kisokaidô rokjûjûkyû tsugi no uchi, «Les soixante-neuf étapes de Kisokaidô»), 35x22,5 cm (estampe, à vue). Cette série représente plusieurs étapes de la route de Kisokaidô qui relie les villes de Tokyo (Edo) et Kyoto.

Initialement commencée par l'artiste Keisai Eisen (1790-1848), la série est achevée par Hiroshige. Réputée pour ses productions de soie, Ashida, station située dans l'actuel Tateshina dans la préfecture de Nagano, fut construite en 1601 en même temps que d'autres nouvelles stations sur la route de Kisokaidô.

Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)  
 Cette estampe est représentée sur une peinture de Théo van Rysselberghe, Une femme lisant et une fillette, huile sur toile, 1899, conservée aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, inv. n°3585

800-1.200



124. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 相州江之島弁財天開帳参詣群集之図 (Sôshû Enoshima Benzaiten kaichô sankei gunshû no zu, «Procession au temple de Benzaiten à Enoshima dans la province de Sagami»), triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, c. 1847-50, non-sérialisée, 76x36,5 cm (triptyque). L'île d'Enoshima abrite un sanctuaire shinto dédié à Benzaiten (Benten), divinité japonaise et hindoue de

l'art, de la beauté, de la sagesse et du savoir. Elle fait d'ailleurs partie des Sept Divinités du Bonheur dans le panthéon japonais. Un conte shinto, relié à Benzaiten, entoure la naissance de l'île d'Enoshima: il y a fort longtemps, se trouvait au fond de la mer une grotte où habitait un sinistre dragon qui dévorait tout enfant qui daignait s'aventurer près de sa demeure. Benzaiten, pour abrégé cette calamité, s'empare de la grotte du dragon, la soulève et la fait émerger des flots. Le

dragon est apaisé par la déesse. Des arbres et de la terre recouvrent la grotte désormais hors de l'eau: ainsi naît l'île d'Enoshima.

Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)

Une estampe similaire est conservée au Museum of Fine Arts, Boston, inv. n°11.27094-6

1.000-1.500

125. Utagawa Kuniyoshi (1797-1861), 陸奥守秀衡評定之図 (Mutsu no kami Hidehira hyôjô no zu, «Hidehira, Gouverneur de la province de Mutsu»), triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, c. 1851-52, 75x36,5 cm (triptyque) (restaurations). Cette estampe nous montre une scène d'audience avec Fujiwara no Hidehira (1122-1187), qui fut dès 1157 le troisième dirigeant du puissant clan des Ôshû Fujiwara dans la province de Mutsu.

Expositions: Japonismes, Impressionismes, Musée des impressionismes Giverny, 30 mars au 15 juillet 2018, Giverny et 26 août 2018 au 20 janvier 2019, Remagen; La collection Catherine Gide, Villa Théo, Le Lavandou, 9 juin au 26 septembre 2020

Ce triptyque est visible sur une photographie de l'intérieur de la villa de Théo Van Rysselberghe à Ixelles, 1890, Fondation Catherine Gide, inv. n°PH-16-142

Un triptyque similaire est conservé au Museum of Fine Arts, Boston, inv. n°11.38246a-c 2.000-3.000





126. Kikugawa Eizan (1787-1867), 東都吾妻橋行列 (Tōto Azuma-bashi gyōretsu, «Procession sur le pont d'Azuma de la capitale de l'est»), pentaptyque composé d'estampes au format ōban Tate-e, Japon, c. 1820, 127,5x37 cm. Ce pentaptyque nous montre le pont d'Azuma à Tokyo (Edo) qui passe sur la rivière Sumida. Construit pour la première fois en 1774 puis réédifié à de maintes reprises par la suite, le pont que nous voyons actuellement à Tokyo date de 1931. Cette estampe est un intéressant témoignage d'une des formes que le pont put avoir par le passé.

Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)

Ce pentaptyque est visible sur une photographie de l'intérieur de la villa de Théo Van Rysselberghe à Ixelles, 1890, Fondation Catherine Gide, inv. n°PH-16-140

Un pentaptyque similaire est conservé au Museum of Fine Arts, Boston, inv. n°11.26877-81 800-1.200



VENTE ONLINE

30 lots sur piguet.com - 8 décembre



4095. Kikugawa Eizan (1787-1867), 松坂屋の前 (Matsuzakaya no mae, «Belles femmes devant la boutique Matsuzakaya»), partie d'un triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, c. 1813-14, 50x36 cm (estampe) (dégâts)  
100-150

4096. Suzuki Harutsugu Haruji (act. c. 1764-1781), d'après, Acteurs de kabuki Koshô Kichisa et Yaoya-Oshichi, Japon, c. 1900, 68,5x17 cm (estampe, avec marges)  
300-500

4097. Suzuki Harunobu (1724-1770), d'après, Jeune femme contemplant un pot d'œillets, estampe format hashira-e, Japon, c. 1900, 68,5x16,5 cm  
Cette œuvre est visible dans l'appartement d'André Gide rue Vaneau à Paris dans le film de Marc Allégret «Avec André Gide», 1952  
100-150



春信画



鈴木春信画

4098. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 御殿山遊興 (Goten-yama yûkyô), «Amusements à Goten-Yama», estampe format ôban yoko-e, Japon, c. 1832-34, issue de la série 江戸名所 (Edo Meisho), «Lieux célèbres d'Edo», 34,5x21,5 cm (estampe, sans marges) 200-300

4099. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 糺川原之夕立 (Tadasugawara no yûdachi, «Pluie à Tadasugawara»), estampe au format ôban yoko-e, Japon, c. 1834, issue de la série 京都名所之内 (Kyôto meisho no uchi, «Endroits célèbres de Kyoto»), 34x21 cm (estampe, à vue) 600-800

Exposition: Exposition Association pour l'Art, à Anvers, en 1892, estampe visible sur une photographie de l'exposition, Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque Royale, Bruxelles, inv. n°FS12 00157/001-0021 (11ème photo)





4100. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 四条川原夕涼 (Shijōgawara yūsuzumi, «Pique-nique pendant une fraîche soirée à Shijō»), estampe au format ōban yoko-e, Japon, c. 1834, issue de la série 京都名所之内 (Kyōto meisho no uchi, «Endroits célèbres à Kyoto»), 35x21,5 cm (estampe, sans marges)

300-500

4101. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 八けん屋着船之図 (Hachikenya chakusen no zu, «Bateaux accostant à Hachikenya»), estampe au format ōban yoko-e, Japon, c. 1834, issue de la série 浪花名所図会 (Naniwaya Meisho zue, «Les vues célèbres d'Osaka»), 34,5x21,5 cm (estampe, à vue)

200-300



4102. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 洗馬 (Seba, «Seba»), estampe format ôban yoko-e, Japon, c. 1840, issue de la série 木曾街道六拾九次之内 (Kisokaidô rokujû tsugi no uchi, «Les soixante-neuf relais de la grande route de Kiso»), 35x22,5 cm (estampe). Une estampe similaire est conservée au British Museum, Londres, inv. 1906,1220,0.933. 600-800

4103. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 芝愛宕山山上見晴之図 (Shiba Atago sanjô yori miharashi no zu, «Vue du sommet du mont Atago à Shiba»), estampe au format ôban yoko-e, Japon, c. 1840, série 東都名所 (Tôto Meisho, «Endroits célèbres de la capitale de l'Est»), 23,5x36,5 cm (estampe) 100-150

4104. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 神田明神 (Kanda Myôjin, «Le sanctuaire Kanda Myôjin»), estampe au format ôban yoko-e, Japon, 1848-1849, issue de la série 江戸名所 (Edo Meisho, «Lieux célèbres d'Edo»), 21,5x34 cm (à vue) 300-500



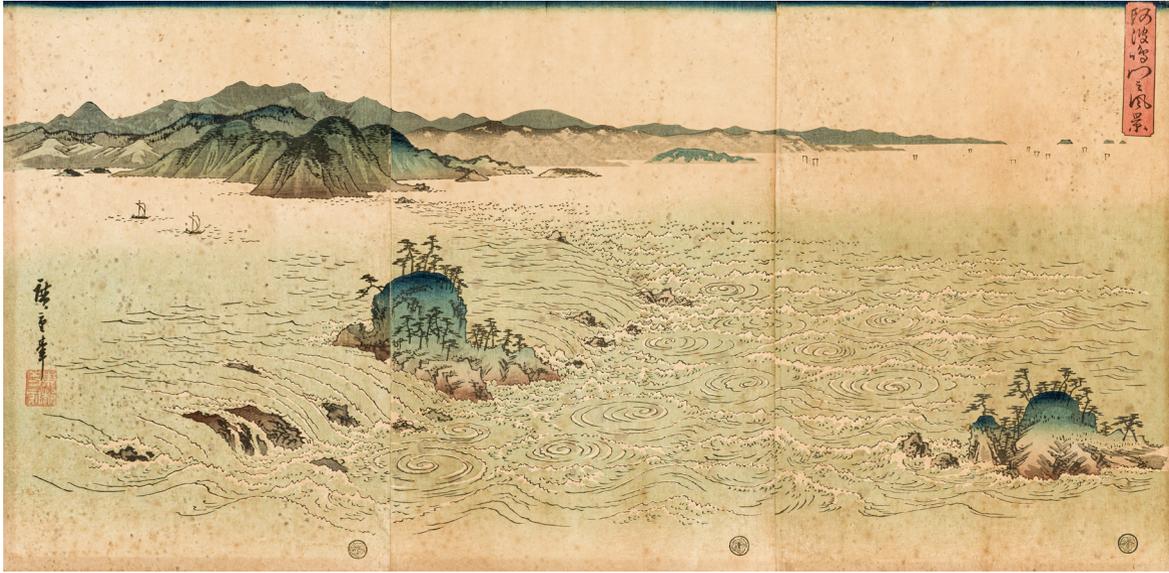


4105. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 因幡 加路 小山 (Inaba, Karo, Koyama, «Province d'Inaba: Karo, Koyama»), estampe au format ôban tate-e, Japon, c. 1853, issue de la série 六十余州名所図会 (Rokujūyoshū meisho zue, «Vues célèbres de soixante et quelques provinces»), 33,5x22,5 cm (estampe, sans marges) Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père) 100-150

Exposition: Exposition Association pour l'Art, à Anvers, en 1892, estampe visible sur une photographie de l'exposition, Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque Royale, Bruxelles, inv. n°FS12 00157/001-0021 (6ème photo)



4106. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 土佐海上松魚釣 (Tosa, Kaijō katsuo tsuri, «Province Tosa, scène de pêche à la bonite»), estampe au format ôban tate-e, Japon, c. 1853, issue de la série 六十余州名所図会 (Rokujūyoshū meisho zue, «Vues célèbres de soixante et quelques provinces»), 34,5x23 cm (estampe, avec marge) Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)  
300-500



4107. Utagawa Hiroshige (1797-1858), 安房鳴門之風景 (Awa Naruto no fukei, «Vue des tourbillons à Naruto, province d'Awa»), triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, probablement époque Meiji, issue de la série 雪月花 (Settsugekka, «Neige, Lune et Fleurs»), pas de sceau de censure, 75x37,5 cm (triptyque)  
500-700

4108. Katsushika Hokusai (1760-1849), d'après, Autoportrait sous l'aspect d'un vieillard, estampe format nagaôban tate-e, Japon, 1900, 53,5x24,5 cm  
100-150

4109. Torii Kiyonaga (1752-1815), d'après, 牛若丸浄瑠璃姫図 (Ushiwaka-maru to Joruri-hime zu, «Ushiwakamaru et Jururi-hime»), triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, époque Meiji, 74x37,5 cm (triptyque, à vue)  
Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)  
1.000-1.500





4110. Isoda Koryusai (actif 1767-1788), d'après, Courtisane, estampe format hashira-e, Japon, époque Meiji, courtisane accompagnée d'une grue, d'une tortue et d'un pin, 68,5x15,5 cm Cette œuvre est visible dans l'appartement d'André Gide rue Vaneau à Paris dans le film de Marc Allégret «Avec André Gide», 1952 300-500



4111. Isoda Koryūsai (1735-1790), d'après, Deux courtisanes sous la pluie, estampe format hashira-e, Japon, c. 1900, 69x14,5 cm (estampe, avec marges) 100-150



4112. Katsukawa Shunkô II (Katsukawa Shunsen, actif c. 1805-1821), Sans titre, estampe format ôban yoko-e, Japon, c. 1810-20, issue d'une série de paysages avec une bande de nuages rouges, 36x25 cm (estampe)

100-150



4113. Utagawa Toyokuni (1769-1825) et Utagawa Toyohiro (1773-1828), Trois personnages à l'ombrelle, triptyque composé d'estampes au format ôban tate-e, Japon, c. 1810, issue de la série 豊広豊国両画十二候 (Toyokuni Toyohiro ryôga jûnikô, «Douze mois par deux artistes, Toyokuni et Toyohiro»), 73,5x36 cm (triptyque)

600-800



4114. Kitagawa Utamaro (c. 1753-1806), d'après, 七段目 (Shichidanme, «Acte sept»), estampe au format ôban tate-e, Japon, probablement c. 1900, issue de la série 忠臣蔵 (Chūshingura, «Les quarante-sept rônin»), 39x25 cm (estampe) 100-150



4115. Kitagawa Utamaro (c. 1753-1806), d'après, Femme tenant un éventail, estampe format ôban tate-e, Japon, probablement c. 1900, issue de la série 名所腰掛八景 (Meisho koshikake hakkei, «Parallèles entre huit maisons de thé et huit beautés célèbres»), 37x25 cm (estampe) 200-300



4116. Kitagawa Utamaro (1753-1806), d'après, 鮑取り, (Awabi tori, «Les pêcheuses d'Awabi»), estampe au format ôban tate-e, Japon, XXe s., faisant partie d'un triptyque, 37,5x26 cm (à vue) 100-150

4117. École Utamaro, shunga (estampe érotique), estampe format ôban yoko-e, Japon, 24,5x37,5 cm (à vue) 100-150





4118. Trois personnages  
dont un peignant à terre,  
estampe format aiban, Japon,  
probablement XXe s., 24x32 cm  
(à vue)

100-150

4119. Oiseau sur sa branche,  
estampe format ôban yoko-e,  
Japon, probablement XXe s.,  
32x25,5 cm (estampe, à vue)  
(déchirures)

80-120

4120. Gama Sennin et  
son crapaud, peinture sur  
papier, probablement Japon,  
32,5x26,5 cm  
200-300





4121. Écureuil sur fruit, peinture sur soie, Chine, début du XXe s., 31x27 cm (à vue)  
300-500



4122. Paysage, peinture à l'encre sur papier, Chine, XXe s., 24x17 cm (à vue) Provenance: Collection Catherine Gide, héritage de Théo Van Rysselberghe (son grand-père) et André Gide (son père)  
100-150

4123. Personnage sur qilin, sculpture en bronze, Chine, dynastie Qing, le personnage amovible tenant un pinceau et probablement un lingot d'or, le qilin la gueule béante, sur socle (mais non solidaire), h. 38,5 cm (personnage et qilin, sans socle) 400-600



4124. Femme appuyée sur une table, peinture sous verre, Chine, dynastie Qing, tenant un éventail, un pa-kong (pipe à eau) et un vase posés sur la table 300-500



# ABSENTEE BID

HDV Hôtel des Ventes SA Rue Prévost-Martin 51 1205 Geneva – Switzerland Tel.: +41 22 320 11 77 Fax: +41 22 320 14 74 info@hoteldesventes.ch www.hoteldesventes.ch
---

**All bids must be received at least 24 hours before the sale.**

**For the ONLINE auction, all bids must be received at least 24h before the end of the sale.**

Lot N°	Brief description of lot	Maximum bid amount in CHF (excluding premium and VAT)

I understand that by submitting this bid, I have entered into a bidding contract with *HDV Hôtel des Ventes SA* to purchase the individual lots, if my bid is successful. I understand that if my bid is successful, I will be obligated to pay the purchase price within three days after the sale, which will be the sum of my final bid plus the buyer's premium and VAT. No disputes will be admitted on the authenticity or state of the objects.

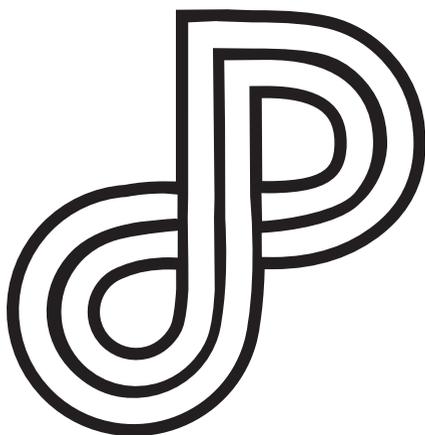
More details on: <http://www.piguet.com/en/sales-conditions>

Name:		Last Name:	
Address:			
Postal code:	Town:	Country:	
Telephone:		Mobile:	
Email address:		Fax Number:	
By ticking this box, I hereby agree to receive my invoice via email until further notice.			<input type="checkbox"/>

**I have read the terms & conditions of Sale and agree entirely.**

Bernard Piguet, auctioneer  
 M<sup>e</sup> Caroline Tronchet, judicial officer  
**For juridique: Genève**  
 VAT N° CHE-112.797.222

**Place, date:** \_\_\_\_\_ **Signature:** \_\_\_\_\_



PIGUET.COM